

# OUVERTURE(S)



15)15  
sept. déc.

## la filature

Mémoire vive du territoire

Découvrez la Filature,  
le nouveau bâtiment  
des archives du  
territoire, ses  
missions, ses  
usages, son  
histoire...

/ exposition

/ animations

> gratuit



© Communication Ville d'Epinal 2025

< Vous avez aimé cette exposition,  
rendez-vous sur [www.epinal.fr/...](http://www.epinal.fr/)  
pour en découvrir plus !

8 bis rue Christophe Denis  
Quartier Champ-du-Pin, 88000 Epinal  
03.29.64.16.25 - [www.epinal.fr](http://www.epinal.fr)  
Ouverture lundi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h;  
mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h



La filature,  
au cœur d'un nouvel

La construction de la Filature au cœur du nouvel écoquartier est un projet qui s'inscrit dans le vaste projet de renouvellement urbain Bitola-Champbeauvert (PNRU) lancé en 2016.



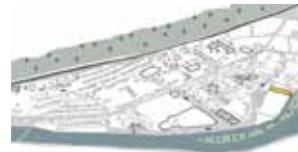
### Les grandes étapes du projet

- 2020
  - Juin : acquisition de 3 travées
- 2021
  - Mai : recrutement du maître d'œuvre (Denu & Paradon)
  - Juin : visite de l'Inspectrice générale des Patrimoines pour validation du projet
  - Juillet - novembre : rédaction de l'avant-projet sommaire
  - Novembre : dépôt du permis de construire
- 2022
  - Février : validation de l'avant-projet définitif
  - Juin à décembre : consultations des entreprises
- 2023
  - Mars : début des travaux
  - Juin : dénomination du bâtiment : La Filature
  - Juillet [11] : cérémonie de la pose de la 1<sup>re</sup> pierre
- 2025
  - 24 Mars : réception des travaux
  - Mai-juin : déménagement des archives
  - 12 Septembre : inauguration

### Objectifs du projet

- Centralisation sur un même site des archives communales et communautaires
- Stockage prévu pour les 20 à 30 ans à venir
- Mutualisation et évolutivité des espaces et des missions (anticiper les usages et les besoins)
- Réhabilitation d'un bâtiment à caractère patrimonial
- Présence d'un service public au cœur du nouvel écoquartier et à proximité relative de l'Hôtel de ville
- Développement d'un nouveau service public d'archives ouvert à un large public
- Proposer une offre culturelle complémentaire aux offres existantes (musée, BFI, Archives Départementales...)
- Promouvoir l'accès à la culture à tous et participer à l'éducation citoyenne : en faire un lieu vivant au cœur du quartier (travail en lien avec les différents acteurs)
- Être un acteur socialement responsable en répondant aux besoins de la population

# éco-quartier



### Un bâtiment industriel réhabilité

- Rappel de la vocation industrielle : émergeant de la silhouette crénelée des sheds, la Filature s'affirme comme un édifice tourné vers le public et le quartier
- Un nom qui reflète un pan de l'histoire textile du quartier

la Filature , c'est  
**1879,90 m<sup>2</sup>**  
de surface totale

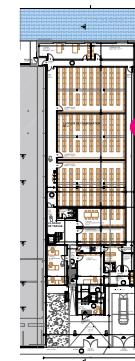
**853,6 m<sup>2</sup>**  
de locaux de conservation

**206,6 m<sup>2</sup>**  
de locaux de travail

**135 m<sup>2</sup>**  
de locaux destinés au personnel

**261,3 m<sup>2</sup>**  
de locaux d'accueil du public

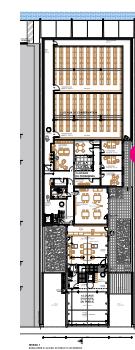
**423,4 m<sup>2</sup>**  
de surface de circulation et locaux techniques



### Niveau rez-de-chaussée

#### Le parvis

- parvis couvert pour accueillir le public sous un espace ouvert et abrité.
- zone de livraison protégée des internpéries et sécurisée.
- un espace vert pour renforcer l'attrait du lieu
- Sécurisation des accès + zone de dégagement de secours
- 3 entrées séparées : personnel, public, arrivée des documents



### Niveau dédié aux espaces de travail et de conservation (personnel uniquement)

- locaux de travail qui suivent le circuit du document et locaux techniques
- 3 magasins de conservation pour 3km linéaires

### Niveau 1

### Niveau dédié à l'accueil du public et aux bureaux

- salle de lecture, atelier pédagogique, salle d'exposition/ conférence
- 2 magasins de conservation (soit 2 km linéaires) nécessaires pour permettre le stockage sur 30 ans



les **atouts** de la Filature

### Architecture



- Avec une architecture rappelant les sheds de l'usine, la Filature est un reflet du passé industriel du site.

- En réhabilitant une partie d'une friche industrielle, elle participe au développement durable.

- C'est un bâtiment pensé comme un coffre-fort : il reprend le principe de la thermos avec ses doubles cloisons (protection ++)

### Lieu de travail



- Propice au traitement des archives, le cheminement des documents suit les 4 missions principales des archivistes (collecte, classer, conserver et communiquer) depuis le quai de décharge jusqu'aux magasins de conservation.



- La Filature a été étudiée pour favoriser la conservation à long terme des documents : gestion de l'hygrométrie et des températures.



- L'atelier de restauration : nettoyage/restauration de certains documents
- Numérisation en interne : acquisition prévue d'un appareil de numérisation

### Lieu culturel



- La Filature favorise l'accueil de tous les types de public (curieux, amateurs, étudiants, scientifiques, universitaires, citoyens, mandataires) avec des espaces adaptés : salle de lecture, salle d'expo-conférence, atelier pédagogique.



- Composée de cinq magasins pouvant accueillir jusqu'à cinq kilomètres linéaires d'archives, la Filature a été pensée afin de répondre aux besoins d'espace de stockage pour 20 à 30 ans.

- Mise en ligne des instruments de recherche via le Portail France Archives : visibilité des fonds au niveau national

### Partenariats

- Via une convention de prestations : gestion des archives intermédiaires et définitives de la Communauté d'agglomération d'Epinal. D'autres partenariats sont à l'étude.

- Dons d'archives via les citoyens ou les associations.



# déména-gement chrono-logie

DU 19 MAI AU 3 JUIN 2025 : déménagement des 1500 mètres linéaires d'archives vers la Filature: une opération sans précédent, qui ne se fait pas sans préparation.

Avant le transfert, deux ans de préparation pour les archivistes :

Un 'chantier des collections' indispensable et des vérifications multiples : conditionnement adapté, localisation physique des boîtes, présence d'une cote.

Objectif : préparer le plus finement possible la réimplantation dans le nouveau bâtiment

● Un chantier de dé poussiérisage et reconditionnement : 3 archivistes, 2 ans, 3000 boîtes changées et nettoyées. Un déménagement doit être perçu comme une opportunité pour redonner vie aux archives, à les [re] conditionner en leur accordant ainsi une conservation préventive, tout en répondant aux standards archivistiques.

● Récolement : Cette opération de contrôle permet d'attester de la présence des archives conservées et de suivre l'évolution du fonds. L'ensemble de l'équipe vérifie dans chaque magasin, épis par épis, étagère par étagère chaque cote.

● Acquisition d'un logiciel de gestion en 2023 pour faciliter la gestion des documents (de leur collecte à leur communication) et la saisie du récolement informatique.



## Chiffres-clés de cette opération

**1 entreprise :  
6 à 8 déménageurs**

**3 semaines  
de transfert**

**100 à 150 ml  
transférés par jour**

(soit 4 à 6 tonnes par jour)



## Le saviez-vous ?

Le mètre linéaire (ml) correspond à la quantité de boîtes d'archives pouvant prendre place côté à côté sur une tablette, de rayonnage 1m de longueur.

**1 mètre linéaire  
= 5000 feuilles\***

**1 m<sup>3</sup> = 12 ml\***

**1 tonne = 25 ml\***

\*environ

● Trois semaines ont été nécessaires pour le déménagement des archives.

● À déménagement particulier, entreprise spécialisée...le déménagement de documents uniques nécessite des moyens importants, d'autant plus que le bâtiment de départ présentait de nombreuses difficultés (accès sans ascenseur, passage obligé par les fenêtres, archives disposées sur 2 étages).

● Un document de synthèse permet de valider, pour chaque typologie d'archives, le type de conditionnement, les précautions à mettre en œuvre, leur plan d'implantation.

● Fermeture nécessaire de la salle de lecture : du 7 avril au 15 septembre, la salle de lecture a dû être fermée au public et pour les services internes, pour préparer au mieux le déménagement.

● Du matériel adapté et une manipulation précautionneuse indispensables : Fragiles et sensibles à la poussière, aux chocs, aux manipulations, les collections doivent être choyées. Utilisation de contenants différents : cartons capitonnés et caisses nappettes, bullpack, bulkraft pour emballer et protéger les documents fragiles et / ou encombrants, mousse de calage et de protection, chariots à ridelles pour le transport des rouleaux, et des grands formats à plat, des rolls recouverts de housses afin de préserver les ouvrages, en cas de grand froid ou intempérie.

## Les nouveaux locaux aussi, ça se prépare !

● Il est nécessaire d'élaborer, selon les plans du nouveau bâtiment, un balisage, afin de bien déterminer où et comment seront stockées les archives. Ainsi, les collections autrefois dispersées sont à nouveau regroupées.

● Une fois arrivées, les fonds sont installés sous le contrôle des archivistes

● Le récolelement dans les nouveaux magasins est crucial et nécessite plusieurs semaines. Sans récolelement, pas de communication possible !

D'autres déménagements encore à venir : archives de la CAE, archives intermédiaires, archives anciennes conservées aux Archives départementales.

## Du Moyen-âge à aujourd'hui

### Du Moyen-âge à Charles FERRY

Avant le 15<sup>e</sup> siècle Trésor des Chartes\* placé dans un grand coffre en chêne derrière l'autel Saint-Goëry de l'église paroissiale.

1691 1<sup>er</sup> inventaire par François de la Salle

MI 18<sup>e</sup> siècle Construction d'une chambre spéciale à l'Hôtel de ville.

1757 Archives sous le 1<sup>er</sup> palier du grand escalier de l'hôtel de ville.

1777 Nouvel inventaire par Nicolas Bombard, conseiller du Roi et 1<sup>er</sup> échevin de l'hôtel de ville

À partir de la Révolution : les archives ne font plus l'objet de surveillance et sont reléguées au milieu des sacs de blé.

**Le Trésor des Chartes\***  
en latin *thesaurus chartarum*, est le fonds le plus ancien des archives royales conservé par les Archives nationales françaises.



### Charles FERRY

1858-1899 Charles Ferry classe et analyse les archives antérieures à 1790 et fait imprimer des inventaires. André Philippe achève la rédaction en 1926.

Il met en place les premiers versements d'archives et gère la communication des documents.

Il inventorie aussi les archives modernes (1790-1899), le mobilier des établissements publics (1861-1880), les archives anciennes des Hospices Saint-Maurice.

1868 Demande d'agrandissement du local reporté à cause de la guerre... il faudra attendre 1883.

**Charles FERRY**  
Archiviste  
(Bar-le-Duc, 7 avril 1835 - vers 1910)

D'abord avocat à Épinal, il devient archiviste de la ville et des hospices puis joint à ses fonctions celles de secrétaire général du conseil de préfecture.

Il a publié plusieurs études historiques et des guides touristiques.

Son œuvre importante est l'inventaire historique des archives anciennes de la ville d'Épinal qui sera achevé par André Philippe (Épinal, 1895-1922, 8 vol.).

\* Les documents de l'ancienne bibliothèque publique de la ville d'Épinal ont été transférés au Musée de l'Orfèvrerie à Paris. Ces derniers sont actuellement conservés aux Archives nationales de Paris.

### Le temps des archivistes départementaux

1906 A. Philippe, archiviste départemental transfère les archives anciennes à la Maison Romaine.

1<sup>er</sup> GM Les archives anciennes sont évacuées aux Archives départementales de l'Hérault.

1930-1937 A. Philippe classe et réglemente les archives selon l'arrêté ministériel de 1926 jusqu'à son départ en retraite.

2<sup>nd</sup> GM (mai 1940) Évacuation de 9 caisses d'archives au Château de la Ferté (Indre).

La Maison romaine a été endommagée : les archives (avant 1880) sont déposées aux Archives départementales (1945).



## Des archives modernes à l'étroit

1980-2000 3 des 5 salles des archives sont supprimées pour création de bureaux et les archives sont déposées 'en vrac' dans les greniers.

► Rédaction d'un inventaire des archives modernes (1988), d'un récolelement (1990), d'un état des lieux (2001).

2002 Installation d'un service d'archives 20 rue d'Ambrail.

2004-2014 Évacuation, rapatriement, classement des archives laissées en vrac dans les greniers et autres locaux de l'hôtel de ville et à Saint-Laurent.

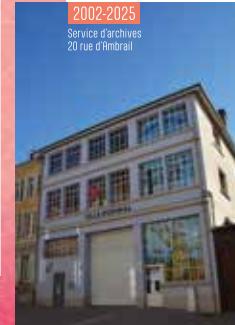
► Les nombreux versements annuels entraînent la saturation des locaux : 95 % dès 2016. Rédaction d'instruments de recherches et de récolelements réglementaires à chaque nouvelle élection municipale (2014-2020).

### Un nouveau bâtiment dédié :

2016-2020 Étude de faisabilité pour la création d'un nouveau service d'archives.

2020-2025 Acquisition de 3 travées sur les anciennes friches industrielles puis construction de la Filature, service d'archives communales et communautaires.

2026 1<sup>er</sup> récolelement à la Filature (fonds communaux et communautaires).



► Déménagement des archives le 26 mai 2025 ▶



# Un nom, un logo, une histoire

## Un nom comme un rappel industriel du bâtiment

Le bâtiment abritait une filature, fondée en 1873 par les dirigeants de la firme 'David, Trouiller et Adhémar Fils', qui deviendra 'David et Maigret'. La filature atteint son apogée en 1930 et reprend son activité après la guerre en 1947. Après une expansion dans les années 50, l'usine subit des crises successives et fermera en 1965.

En 1966, c'est la société Bragard qui intégrera les lieux, jusqu'à son déménagement en 2014.

## Une histoire liée à la guerre de 1870

La séparation de l'Alsace-Lorraine est une cause d'expansion de la ville. L'émigration alsacienne contribue à dynamiser l'industrie spinalienne. Épinal se devait d'être 'le Mulhouse français'.

Un grand nombre de tissages s'installent en aval et en amont de la Moselle, d'où le surnom de 'Manchester vosgien'.

Les émigrés alsaciens sont regroupés principalement dans les quartiers Bitola-Champebeuvert et Champ-du-Pin, que l'on nommera injurieusement 'la petite Prusse' dû au dialecte alsacien utilisé par les habitants. Un des premiers commerces au Champ-du-Pin était d'ailleurs une fabrique de choucroute !

C'est grâce à ses émigrés qu'Épinal a pu s'enorgueillir d'une belle réputation de métropole industrielle.



### Un logo

La forme du logo en f, pour signifier filature, évoque également le fil de l'histoire.

Ce ruban noué est le lien avec l'histoire du lieu de la filature mais aussi :

- lien entre le passé et le futur
- lien avec le site de la filature
- lien avec le quartier et ses habitants

# miss-ions

## Archives et archiviste : tout un monde !

### Définition des archives

● Article L.211-1 du Code du patrimoine : « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité »

● Collectivités territoriales : responsables juridiquement de la conservation de leurs archives et ont l'obligation de permettre la consultation des documents

### Conserver répond à trois besoins fondamentaux :

- Administratif : gestion et fonctionnement des services au quotidien
- Juridique : garantie des droits des usagers
- Historique : constitution d'une mémoire nationale et locale

### Théorie des 3 âges des archives

#### Archives courantes

documents quotidiennement utilisés par les services producteurs

#### Archives intermédiaires

documents dont l'utilité n'est plus aussi régulière mais qui doivent être conservés un certain temps pour des raisons juridiques ou d'information

#### Archives définitives

documents qui doivent être conservés indéfiniment.

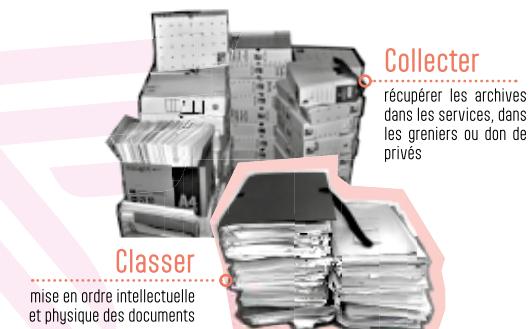
### Qu'est-ce qu'un(e) archiviste ?

Profession « méconnue » mais essentielle : le couteau suisse de la collectivité, polyvalent

Travail transversal : en lien avec tous les services de la collectivité



## Les « 4 C »



### Classer

mise en ordre intellectuelle et physique des documents



### Conserver

conditionner, coter et ranger les documents



### Communiquer

but final de la chaîne de traitement des documents

### Mais pas que...

- Démêler les fonds
- Décrire les fonds
- Se projeter vers l'avenir
- Partager la connaissance
- Valoriser les archives
- Évoluer, se former aux évolutions

# Typologies documentaires

Les archives ne se résument pas uniquement aux vieux documents manuscrits : elles sont classées selon des instructions de tri fournies dans des circulaires ministérielles et interministérielles.

Même si, en principe, les archives publiques sont communicables de plein droit, la loi du 15 juillet 2008 fixe des délais de communicabilité de 25 à 100 ans selon le type d'information contenu dans les documents. Pour les archives privées, la consultation et la reproduction des fonds nécessitent l'autorisation écrite du déposant (contrat de cession).

### La Filature conserve



#### Des archives contemporaines (1983 à aujourd'hui)

documents classés par ordre chronologique dans une série unique cotée W.

#### Des archives modernes (1790-1982)

documents répartis en 19 séries cotées de R à T. Ces séries sont réparties selon leur domaine d'activité administrative.

Date charnière : 1983 - la loi de décentralisation établit que les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et doivent en assurer la conservation et la valorisation. Elle permet ainsi de distinguer les archives modernes des archives contemporaines.



#### Une bibliothèque patrimoniale

ouvrages se rapportant à l'histoire locale (livres, magazines, brochures, revue de presse).

#### Des objets



objets à la Ville par les représentants des Villes Jumelles. Ces objets seront pris en charge et rapatriés à la Filature début 2026 [magasin de conservation spécial dédié aux objets]

